Parole des catholiques d'Ariège concernant le drame cathare

1. « Nous vous en supplions au nom du Christ : laissez-vous réconcilier avec Dieu. Celui qui n'avait pas connu le péché, Il l'a fait péché pour nous, afin qu'en lui nous devenions justice de Dieu » (2 Corinthiens 5, 20-21).

C'est par ce passage de la Parole de Dieu que le pape Jean-Paul II a commencé son homélie à l'occasion de la messe pour la « Journée du Pardon » de l'année sainte 2000, le dimanche 12 mars 2000. À l'aube du III^e millénaire, il a invité l'Église catholique romaine à demander pardon au Seigneur Dieu par un examen de conscience et une purification de la mémoire. Voici quelques extraits de cette homélie qui éclaire le sens de notre démarche aujourd'hui, à Montségur :

- « Comme Successeur de Pierre, j'ai demandé qu'« en cette année de miséricorde, l'Église, forte de la sainteté qu'elle reçoit de son Seigneur, s'agenouille devant Dieu et implore le pardon des péchés passés et présents de ses fils ». [...] Pardonnons et demandons pardon! [...]
- « La véritable demande de pardon, (est) fondée sur la responsabilité objective qui unit les chrétiens en tant que membres du Corps mystique, et qui pousse les fidèles d'aujourd'hui à reconnaitre, avec les leurs, les fautes des chrétiens d'hier, à la lumière d'un discernement historique et théologique attentif. En effet, en raison du lien qui, dans le Corps mystique, nous unit les uns aux autres, nous tous, bien que nous n'en ayons pas la responsabilité personnelle et sans nous substituer au jugement de Dieu qui seul connait les cœurs, nous portons le poids des erreurs et des fautes de ceux qui nous ont précédés » (Incarnationis mysterium, n° 11). Reconnaitre les déviations du passé sert à réveiller nos consciences face aux compromis du présent, ouvrant à chacun la voie de la conversion.

- « Pardonnons et demandons pardon ! Tandis que nous rendons grâces à Dieu qui, dans son amour miséricordieux, a suscité dans l'Église une récolte merveilleuse de sainteté, d'ardeur missionnaire, de dévouement total au Christ et au prochain, nous ne pouvons manquer de reconnaitre les infidélités à l'Évangile qu'ont commises certains de nos frères, en particulier au cours du second millénaire. Demandons pardon pour les divisions qui sont intervenues parmi les chrétiens, pour la violence à laquelle certains d'entre d'eux ont eu recours dans le service de la vérité, et pour les attitudes de méfiance et d'hostilité adoptées parfois à l'égard des fidèles des autres religions. »
- 2. Notre région du Languedoc, qui a pris pour nom récemment *Occitanie*, a été touchée entre le XII° et le XIV° siècle par un courant religieux, que l'on a appelé au XIXe siècle le catharisme, courant religieux d'origine chrétienne qui mêle christianisme et éléments manichéens et gnostiques.

Comme ceux d'autres courants considérés comme hérétiques par l'institution ecclésiale, les adeptes de cette voie ont été pourchassés et condamnés à de lourdes peines allant de l'emprisonnement à la mise à mort par le feu, lors de buchers terribles comme ici, à Montségur, où plus de 200 « hérétiques vêtus » selon les termes de l'époque, ont été brulés, avec leur chef, l'évêque cathare de Toulouse Bertran Marty, le 16 mars 1244. La stèle du *Prat dels Cramats* porte aujourd'hui la mémoire souffrante de cette plaie ouverte.

En cette année 2016 voulue par le pape François comme année de la Miséricorde, nous, croyants catholiques qui sommes en Ariège ne pouvons aujourd'hui que regretter ces actes et les condamner. Nous demandons pardon au Seigneur d'avoir participé par certains de nos

membres et certaines de nos institutions à des actes contraires à l'Évangile. Évangile dans lequel le Seigneur Jésus nous donne le commandement d'aimer notre prochain, et de ne pas répondre à la violence par la violence.

3. « Prendrais-je donc plaisir à la mort du méchant – oracle du Seigneur Dieu –, et non pas plutôt à ce qu'il se détourne de sa conduite et qu'il vive ? » (*Ezékiel 18, 23*).

L'hérésie, qui promeut des affirmations contraires au contenu de la foi catholique, est aux yeux de l'Église catholique un péché. De plus, à cette époque du XII°-XIV° siècle, l'hérésie était considérée par le pouvoir politique en place comme un crime de lèse-majesté car il ne pouvait y avoir d'autre religion que celle du roi. Il faudra attendre l'Édit de Nantes du 13 avril 1598 du roi Henri IV pour que cette disposition légale disparaisse. Mais, éclairée par l'Esprit Saint, l'Église a compris avec le temps que les moyens de violence, quels qu'ils soient, ne peuvent en aucun cas être justifiés par une fin aussi noble que celle de la défense de la vérité.

4. « Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. » (Luc 20, 25).

Nous croyants catholiques qui sommes en Ariège demandons pardon à notre Seigneur mais aussi, à tous ceux que nous avons persécutés. Nous considérons aujourd'hui que la collusion ou la confusion entre le pouvoir temporel politique et le pouvoir spirituel, entre l'État et l'Église, ne peut plus être une option valable pour la vie du monde pas plus que pour son propre chemin vers le Royaume de Dieu qui vient. C'est notamment à cause du mélange de ces deux domaines que nombre de violations de la dignité des personnes ont été perpétrées dans l'histoire de notre pays

et de l'Église, au nom du droit civil et de l'Évangile, au nom de la défense de la foi (le negotium fide) et de l'intérêt supérieur de l'État.

5. Le pape Jean Paul II dit également dans son homélie :

« Confessons, à plus forte raison, nos responsabilités de chrétiens pour les maux d'aujourd'hui. Face [...] à l'indifférence religieuse, au sécularisme, au relativisme éthique, aux violations du droit à la vie, au manque d'intérêt pour la pauvreté de nombreux pays (et le manque de volonté d'accueil des migrants aujourd'hui - NDLR), nous ne pouvons manquer de nous demander quelles sont nos responsabilités. »

En bien des domaines, notre vie d'aujourd'hui reflète trop peu le Christ et son Évangile. Et nous voudrions pour cela demander pardon, tout en nous engageant à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour nous rapprocher de l'idéal évangélique.

Cette démarche de relecture des pages douloureuses et sombres de notre histoire, au regard du sort réservé à nos frères en humanité, les parfaits, qu'on appelait alors les Bonshommes et leurs disciples, a pour but de présenter à la miséricorde de Dieu notre conscience pour qu'elle l'éclaire et la purifie et aussi d'encourager nos contemporains à suivre résolument l'attitude évangélique qui est celle de l'amour inconditionnel de tout être humain, quel qu'il soit et quels que soient ses choix idéologiques ou religieux.

6. « Amour et vérité se rencontrent, justice et paix s'embrassent » (*Psaume 84, 11*).

Nous implorons la miséricorde du Seigneur, son amour qui vient au secours de notre faiblesse afin que nous chrétiens catholiques d'Ariège, mais aussi tous ceux qui vivent dans notre département, quelles que soient leurs croyances, leur religion, ou leurs convictions philosophiques à rechercher sereinement la paix et le bien commun dans le dialogue

mutuel, le respect des différences et l'estime réciproque, tout cela dans un esprit de bienveillance et de confiance dans la capacité de l'homme à s'humaniser au contact de ses frères et sœurs.